

SNTRS



CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS-
INRP

En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 167 du 21 juillet 2008

COMMUNIQUE du SNTRS CGT

Projet de Budget 2009 de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur : Toujours plus de pilotage et plus de précarité dans la Recherche !

Le gouvernement vient d'annoncer le cadrage budgétaire pour l'année 2009. Les moyens alloués à la Mires (Mission Interministérielle « Recherche et Enseignement Supérieur ») augmenteraient, en 2009, de 1,8 milliard d'euros, dont 740 millions d'euros de crédits budgétaires. Cette hausse d'environ 3% est inférieure à l'inflation annoncée pour 2008. Ce projet de budget prévoit également l'augmentation des avantages fiscaux aux entreprises (crédit d'impôt recherche) et des « financements innovants » (nouvelle formule pour dire que ces financements se feront hors du budget de l'Etat, par la valorisation des biens immobiliers et par les partenariats public-privé) pour les Universités, du moins celles qui auront été choisies parmi les 10 lauréats du plan Campus.

Concernant l'emploi, le gouvernement annonce que « l'effort de non-remplacement des départs à la retraite est plus faible » (SIC) pour cette mission (la MIREs) que pour les autres missions de l'Etat. Ceci pour dire qu'il y aura **450 emplois de moins en 2009 qu'en 2008** (année sans création mais sans suppression de postes). En fait, selon le ministère de la Recherche, il y aurait au total 900 emplois de supprimés : 450 qui dépendent directement du ministère et 450 autres, qui en dépendent indirectement, soit un départ en retraite sur six « qui ne sera pas renouvelé » (perte de 0,5% des effectifs).

Pour le SNTRS CGT, ce budget de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur est la continuation de la politique instaurée par le Pacte de la Recherche en 2006 qui renforce le pilotage étroit de la recherche par le gouvernement et accroît les financements sur projets (ANR) concentrés sur un nombre réduit de « pôles d'excellence » et au service quasi exclusif d'intérêts économiques à court terme. Il est à craindre, comme en 2008, que le budget réel de fonctionnement des organismes publics de recherche ne soit encore en diminution.

Mais le plus scandaleux pour le SNTRS CGT est l'annonce de la baisse de l'emploi scientifique statutaire. Celle-ci va à l'encontre de la revendication de tous les syndicats de la recherche et de l'Enseignement Supérieur et des instances scientifiques, qui demandaient au contraire un plan pluriannuel exceptionnel de création d'emplois de titulaires. On peut sans doute s'attendre à ce que la perte de postes de fonctionnaires soit encore plus forte dans les organismes de recherche si le gouvernement retient les propositions des rapports D'Aubert, Hoffmann, et Schwartz d'une redistribution des emplois de ces organismes vers les universités. Cette baisse des emplois de titulaires est une véritable insulte aux milliers de personnels précaires arrivés ces dernières années dans les organismes, en particulier par l'augmentation des contrats de l'ANR. Par exemple, il y a plus de 1 700 contractuels actuellement rémunérés à l'INSERM soit une augmentation de plus de 557% en 10 ans. Cette suppression de postes de fonctionnaire démontre bien le choix du gouvernement d'un développement programmé de la précarité allant de pair avec sa politique organisant la recherche autour d'une conception fallacieuse de la notion de « projet ». La recherche a besoin de temps, c'est pourquoi le SNTRS CGT exige une programmation pluriannuelle des emplois de titulaires et la résorption rapide de l'emploi précaire sous toutes ses formes. Nous rappelons qu'en 2004, c'est la suppression de 550 postes de titulaires qui avait mis le feu aux poudres !

Cette politique d'orientation budgétaire est la traduction concrète du message du Président Sarkozy qui, dans « Le Monde » du 17 juillet 2008, indiquait clairement que pour lui, « la question est plutôt d'accélérer [le rythme des réformes], par exemple sur la recherche ».

Le SNTRS CGT appelle les personnels à continuer l'action pour la défense du CNRS et de la recherche publique à la rentrée, pour une tout autre politique budgétaire. Cette lutte doit être menée de pair avec les réponses aux revendications des personnels de la recherche pour de meilleures carrières, pour des créations d'emplois de chercheurs et d'ITA et pour une réelle revalorisation des salaires.

Villejuif, le 18 juillet 2008